

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-05-G-0300 du 16 février 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F013048-D2

**Compteur d'eau froide ACTARIS
modèle MULTIMAG
Versions MG 25, MGG 25, MGD 30, MG 30
Classe B (position horizontale)**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANTS :

ACTARIS SAS – 9, rue Ampère – 71031 MACON – France,

ACTARIS SAS – 11, boulevard Pasteur – 67500 HAGUENAU – France,

ACTARIS SAS – Strada Valcosserar – 14100 ASTI – Italie,

ACTARIS SAS – Postfach 1161 – D23751 OLDENBOURG IN HOLSTEIN – Allemagne.

DEMANDEUR :

ACTARIS SAS – 11, boulevard Pasteur – 67500 HAGUENAU – France.

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00382.008.0 du 23 décembre 1999, n° 00.00.382.009.0 du 22 août 2000, n° F-02-G-093 du 5 juillet 2002 et n° F-03-G-171 du 7 mai 2003 relatifs au compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG diffère du modèle approuvé par les certificats précités par l'ajout des versions MGG 25 et MGD 30.

Les principales caractéristiques du compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG sont les suivantes :

Version	MG 25	MGG 25	MGD 30	MG 30
Débit nominal Qn (m ³ /h)	3,5	5	3,5	5
Débit maximal Qmax (m ³ /h)	7,0	10,0	7,0	10,0
Débit de transition Qt (m ³ /h)	0,01125	0,015	0,01125	0,015
Débit minimal Qmin (m ³ /h)	0,070	0,10	0,070	0,10
Diamètre Nominal DN (mm)	25		30	
Longueur (mm)	260			
Perte de pression à Qmax (bar)	1			
Pression maximale de service (bar)	16			
Portée du totalisateur (m ³)	99 999			
Echelon de chiffraison (dm ³)	0,1			
Echelon de vérification (dm ³)	0,05			

Les autres caractéristiques sont inchangées.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :

Le compteur d'eau froide ACTARIS modèle MULTIMAG doit être installé horizontalement.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la plaque d'identification de l'instrument concerné par le présent certificat est identique à celui fixé par les certificats précités.

Les autres inscriptions réglementaires sont inchangées.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières de vérification sont inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F013048-D2 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 23 décembre 2009.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALIER
Directrice Développement et Certification